



édito

A l'aube de la nouvelle année, je vous adresse mes vœux et ceux du Conseil Municipal et des employés communaux, des plus sincères en vous souhaitant pour vous et vos familles une bonne santé et la réalisation des projets qui vous tiennent à cœur.

La commune a accueilli depuis septembre 2018, Marine Désert, la nouvelle secrétaire dont je suis persuadé que la jeunesse, le dynamisme et le sens de l'accueil feront l'unanimité.

Le chantier de la construction du nouvel atelier technique est en cours à l'entrée sud des Barraques. Il permettra prochainement le transfert du matériel communal encore entreposé au sous-sol du cabinet ARAGOR et je l'en remercie.

Le dossier de la maison d'aide maternelle à l'étage de l'ancienne boulangerie est en cours, l'objectif est de réaliser les travaux le plus rapidement possible.

Le dossier du Plan Local d'Urbanisme est dorénavant à l'enquête publique jusqu'au 21 février prochain.

Les habitants qui le souhaitent peuvent rencontrer Monsieur le Commissaire enquêteur les jours et heures définis dans le dossier d'enquête. L'objectif est de mettre à la disposition des habitants l'ensemble des règles locales applicables définies avec le bureau d'études CHADO sur le fondement d'une concertation la plus ouverte possible.

Enfin, un gros projet d'équipement numérique est en cours à l'école communale. Avec les maîtres qui s'impliquent très fortement, nous cherchons à donner aux enfants de notre commune les meilleurs atouts pour rentrer dans le monde moderne.

Merci à toutes et à tous qui apportez votre soutien à l'avenir de nos concitoyens.

Le Maire, Alain Ivaldy

ÇA S'EST PASSÉ EN 2018



■ Cérémonie du 11 novembre

À l'occasion du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale, les enseignants et les enfants de l'école de La Fare ont souhaité rendre un hommage particulier aux soldats de la commune morts pour la France entre 1914 et 1918. Voici le compte-rendu de leur travail.

On notera quelques petites différences avec les informations données dans le numéro 4 de La Gazette de Bois Vert, qui avaient été obtenues à partir de sources différentes.



Durant la première période d'école nous avons travaillé sur la première guerre mondiale.

Nous sommes allés au monument aux Morts pour noter les noms de tous les combattants morts pendant la première guerre.

Puis, nous sommes allés à la mairie consulter les registres d'état civil pour trouver des informations sur ces personnes.

En classe, nous avons travaillé sur le site Internet *Mémoires des hommes* qui répertorie les fiches de tous les hommes morts pour la France.

Nous avons décoré une colombe pour chacun des combattants. A côté de chacune d'elles, nous avons collé une petite biographie d'un combattant et nous avons réalisé des bleuets avec des culs de bouteilles en plastique.

Tout notre travail a été exposé au monument aux Morts lors de la commémoration du 11 novembre où nous avons lu des textes, cité le nom de tous les combattants Morts pour la France de la commune et chanté *La Marseillaise*.

CA S'EST PASSÉ EN 2018

Cérémonie du 11 novembre

YVES-ANTONIN ESCALLON

- > Il est né le 19 mai 1890 à la Fare
- > Il était zouave de 2^{ème} classe au 3^{ème} régiment de zouaves, matricule n°5631
- > Il a été tué à Roclincourt (Pas-de-Calais) le 27 octobre 1914

ARTHUR-JOSEPH FAURE

- > Il est né le 04 mai 1892 à la Fare
- > Il était soldat de 2^{ème} classe au 157^{ème} régiment d'infanterie, matricule 642
- > Il a été tué à Celles sur Plaine (Vosges) le 21 septembre 1914

GEORGES-HENRI NOUGUIER

- > Il est né à Lyon
- > Il était soldat de 2^{ème} classe au 5^{ème} régiment d'infanterie coloniale, matricule 6517
- > Il a été tué à Larifontaine (Vosges) le 4 septembre 1914 dans sa 26^{ème} année

FRANÇOIS-ÉDOUARD CHABRE

- > Il est né le 9 septembre 1889 à Laye
- > Il était soldat au 35^{ème} régiment d'infanterie coloniale, matricule n°486
- > Il a été tué à Negoçani en Grèce le 14 octobre 1916

ASTER-ÉMILE COTTAVE

- > Il est né le 10 janvier 1883 à la Fare
- > Il était adjudant à la 12^{ème} section télégraphique de 2^{ème} ligne, matricule 337
- > Il a été tué le 1^{er} novembre 1918 à Verdun (Meuse)

ÉMILE-VIRGILE DUSSERRE

- > Il est né le 20 mars 1885 aux Costes
- > Il était soldat de 2^{ème} classe au 357^{ème} régiment d'infanterie, matricule n°23
- > Il est mort à Lons-le-Saunier (Jura) le 28 juin 1915 des suites de ses blessures

ALPHONSE-HONORÉ GUIRAMAND

- > Il est né le 1^{er} août 1887 à la Fare
- > Il était soldat de 2^{ème} classe au 52^{ème} régiment d'infanterie, matricule n°736
- > Il est mort à l'hôpital de Gap (Hautes-Alpes) le 20 mars 1919

JULIEN-FLORIAN CHABRE

- > Il est né le 7 juillet 1878 à La Fare
- > Il était soldat de 2^{ème} classe au 157^{ème} régiment d'infanterie, matricule n°943
- > Il a été tué à Flirey (Meurthe et Moselle) le 05 avril 1915

LÉON-LOUIS-ERNEST VACHIER

- > Il est né le 19 janvier 1881 à Eyguians
- > Il était soldat de 2^{ème} classe au 158^{ème} régiment d'infanterie, matricule n°181
- > Il a été tué à Bagnone (Ardennes) le 26 octobre 1918

ALEXANDRE-MARTIAL GARNIER

- > Il est né le 24 avril 1875 à la Fare (Il était marié à Agnès Péliissier)
- > Il était soldat au 24^{ème} régiment territorial d'infanterie, matricule n°647
- > Il a été tué à Neuville-sur-Margival (Aisne) le 23 octobre 1917



ÇA S'EST PASSÉ EN 2018

Cérémonie du 11 novembre

ÉVARISTE-JOSEPH NOUGUIER

- > Il est né le 11 février 1894 à la Fare
- > Il était soldat au 13^{ème} bataillon de chasseur alpin, matricule n°484
- > Il a été tué à Forest-l'abbaye (Somme) le 3 septembre 1916

JOSEPH-FLORENTIN NOUGUIER

- > Il est né le 29 novembre 1881 à la Fare
- > Il était zouave de 2^{ème} classe au 9^{ème} régiment de marche de zouaves, matricule 6919
- > Il a été tué à Het-Sas (Belgique) le 12 mai 1915

FRANÇOIS-FERDINAND PÊTRE

- > Il est né le 1^{er} mars 1886 à Chorges
- > Il était caporal au 173^{ème} régiment d'infanterie, matricule n°518
- > Il a été tué à Verdun (Meuse) le 21 mars 1917

JOSEPH-FRÉDÉRIC PERRIER

- > Il est né le 6 janvier 1897 à la Fare
- > Il était 2^{ème} canonnier au 11^{ème} régiment d'artillerie à pied, matricule n°572
- > Il a été tué à Prosnes (Marne) le 12 avril 1917

FRANÇOIS-JOSEPH ROBERT

- > Il est né le 13 novembre 1876 aux Costes (Il était marié à Joséphine Seinturier)
- > Il était soldat de 2^{ème} classe au 350^{ème} régiment d'infanterie, matricule n°996
- > Il a été tué aux Combles (Somme) le 7 octobre 1916

JOSEPH ESCALLON

- > Il est né le 19 Août 1885 à la Fare
- > Il était soldat au 357^{ème} régiment d'infanterie, matricule n°991
- > Il a été tué à Metzeral (Haut-Rhin) le 9 mai 1915

JEAN-JOSEPH GAUTHIER

- > Il est né le 12 novembre 1895 au Glaizil
- > Il était soldat de 2^{ème} classe au 157^{ème} régiment d'infanterie, matricule n°5961
- > Il a été tué à Flirey (Meurthe et Moselle) le 15 décembre 1916

LÉON-AUGUSTE LACASSAGNE

- > Il est né le 04 mars 1892 à la Fare
- > Il était 2^{ème} canonnier au 1^{er} régiment d'artillerie de montagne, matricule n°666
- > Il a été tué à Verdun (Meuse) le 30 juin 1916

MARIN-JULES GAUTHIER

- > Il est né le 24 février 1890 à Veynes
- > Il était soldat de 2^{ème} classe au 157^{ème} régiment d'infanterie, matricule n°386
- > Il a été tué à Soissons (Aisne) le 22 septembre 1914

PIERRE-ALEXANDRE DAVIN

- > Il est né le 18 janvier 1888 à la Fare
- > Il était soldat au 11^{ème} bataillon de chasseur à pied, matricule n°355
- > Il a été tué à Moosch (Haut-Rhin) le 03 janvier 1916



LE SITE DE BOIS VERT

Un peu d'histoire

À 1 200 m d'altitude, le site de N.D. de Bois Vert offre un point de vue remarquable sur une grande partie du Champsaur. La chapelle, construite sur une éminence bien dégagée, se détache en lisière de la forêt qui couvre le piémont des falaises de la Montagne du Moutet.

Ce belvédère bien connu dans la région a de tous temps attiré l'attention des hommes. Plusieurs auteurs mentionnent l'existence d'un dolmen dont les morceaux auraient servi à réparer le mur du cimetière (Sauzade, 1991). En 1842, un éboulement de terrain près de la chapelle a mis au jour un trésor de 18 kg d'objets en bronze. Joseph Roman le décrit ainsi :

« c'étaient de larges bracelets renflés par le milieu, des torques ouverts avec les extrémités retournées, des couteaux, chaînettes, boutons, pendeloques, etc... Beaucoup de ces objets étaient ornés de stries figurant un ornement géométrique » (Roman, 1888).

Il termine en précisant que tous ces objets ont rapidement été fondus, au grand dam des archéologues locaux... Un ouvrage récent donne quelques détails supplémentaires sur ce trésor qui a été daté du Bronze final (début du premier millénaire avant J.C.) (Bocquet, 1997).

La chapelle elle-même a connu plusieurs modifications au cours du temps. Voici ce qu'écrivit Joseph Roman en 1888 :

« Dans cette commune se trouve la chapelle de Notre-Dame de Bois Vert. Située sur une colline élevée, entourée d'un cimetière, elle présente tous les aspects des églises



primitives des Alpes. Les murs en sont très épais et tout autour existent des substructions. La chapelle actuelle, très restreinte, ne serait, si l'on en croit la tradition, qu'une faible partie du monument ancien. Elle a été refaite et badigeonnée de telle sorte qu'on ne peut en indiquer la date, même approximativement » (Roman, 1888).

En fait, cette chapelle a été construite en 1685 à l'emplacement d'un ancien bâtiment détruit en 1575 au moment des guerres de religions. Elle a été remise en état en 1840 par l'abbé Pellegrin, puis en 1925 par Antoine Taix, un personnage important natif de la commune, qui avait fait fortune en Californie. C'est grâce à ses dons que le site a pris son aspect actuel. C'est lui qui a fait dresser la statue de la Vierge à l'enfant du lanterneau en zinc de la chapelle, ainsi que la statue de Saint

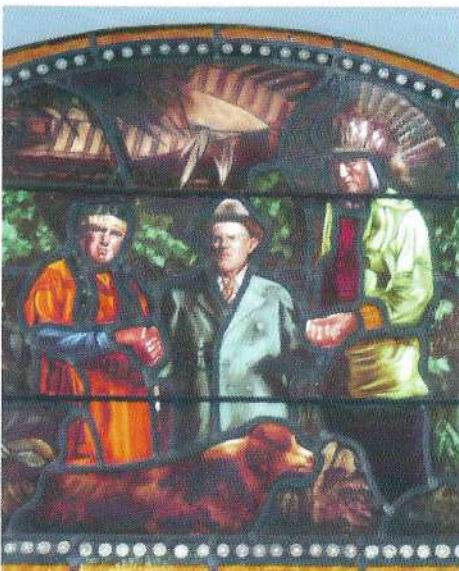
Vincent de Paul. Il a également financé la réfection du mur du cimetière et de la route d'accès. Il a fait construire en 1935 un cénotaphe dédié à sa mère Mélanie, qui comporte un curieux vitrail où il figure entre deux indiens, et en 1936 un oratoire à la mémoire de sa soeur Rosa, sur lequel se dressait une copie d'une statue de Michel-Ange qui a disparu en 2001.

Les peintures intérieures de la chapelle ont été restaurées en 1945-1950, le toit et les enduits extérieurs en 1989-1991. La réfection complète des murs intérieurs et extérieurs, a été effectuée en 2001-2002 dans le cadre d'un programme ambitieux de la municipalité destiné à remettre en état les trois édifices religieux de la commune. Ce programme a été récompensé en 2005 par un prix, dans le cadre du concours « les rubans du patrimoine ».

Toponymie

Le toponyme de Bois Vert mérite quelques commentaires. D'après André Faure, il proviendrait d'une déformation du vocable local Béou veire, belle vue (Faure, 1998). Les marseillais connaissent bien le Beouveyre, un des sommets du massif de Marseilleveyre, où « veyre » signifie effectivement vue. Au fil des siècles, belle vue aurait évolué vers Bois Vert par un phénomène d'attraction courant en toponymie. Cette interprétation est confirmée par l'examen des noms successifs de la chapelle : ecclesia de bellovisa en 1293, N.D. de belle videri en 1592, N. D. de Beauvaire en 1865 (Lyon-Caen et al., 2009). La dénomination « N.D. de Bois Vert » apparaît déjà sur une carte d'état major de 1896, mais on lit encore N.D. de Beauvert sur des cartes postales plus récentes datées de 1919 et 1925.

Le site de Bois Vert a toujours fait l'objet de pèlerinages à l'occasion des principales fêtes religieuses. Les processions se terminaient par une messe dans la chapelle ou en plein air, une tradition qui se poursuit encore de nos jours. Des pèlerins montaient parfois un peu plus haut, jusqu'à la fontaine Saint Clair dont l'eau était réputée soigner les yeux. Un oratoire y a été construit en 1935 à l'initiative d'Antoine Taix. Un argument supplémentaire en faveur du toponyme « belle vue » ?



LE SITE DE BOIS VERT

Une source d'inspiration

Le site de Bois Vert a donné son nom à la forêt domaniale qui s'étend sur 943 ha, dont 391 sur la commune de La Fare, le reste sur les communes de Laye et du Noyer. Il faut savoir que la commune était très peu boisée à la fin du XVIII^{ème} siècle, comme en témoigne cet extrait des doléances de la communauté de La Fare, rédigées pour les États Généraux de mai 1789 :

Réponse que les officiers municipaux de La Fare en Champsaur ont l'honneur de fournir aux questions qui leur ont été demandées par nos seigneurs les procureurs généraux syndics des états de la province du Dauphiné.

« La communauté n'a absolument aucun bois ; il n'y a que quelques particuliers qui en aye quelque peu et la qualité est de bois de faux frêne ou peuplier ; mais quand il s'agit de bois de construction, on est obligé de l'acheter. »

à La Fare, le 31 mars 1789. Thomé, Blanc, collecteurs ; Vigne, P. Blache, André Davin, commis.

Le terrain a été acheté par l'État à la fin du XIX^{ème} siècle, et il a été reboisé par l'administration des Eaux et Forêts dans le cadre du programme de restauration des terrains de montagne (RTM). Actuellement, la gestion de la forêt par l'ONF reste orientée vers la protection des sols et la production de bois, mais elle a aussi une vocation écologique et sociale dans le cadre d'une gestion durable. La forêt est cultivée en futaie irrégulière, ses principales essences étant le mélèze, le pin à crochet et le pin cembro. La forêt domaniale de Bois Vert est incluse dans le périmètre du site Natura 2000 « Dévoluy-Durbon-Charance-Champsaur ».

Le site de Bois Vert constitue le point de départ d'agréables balades en forêt et de belles randonnées, parmi lesquelles la classique montée à la cabane de Moutet (1 800 m) qui peut se poursuivre jusqu'au Girolet (2 079 m), point culminant de la commune.

Ce site remarquable a inspiré un poème de 400 vers à l'abbé F. Allemand (Allemand, 1898), dont voici un court extrait :

*Le mont Aiguille est là, dressant son pic altier ;
Sur ses pentes s'étend un paisible quartier :
Là, sont des blocs épars, des champs et des prairies,
Des touffes d'arbrisseaux, des pelouses fleuries ;
Là, dans d'étroits vallons serpentent des ruisseaux,
Mêlant leur doux murmures au doux chants des oiseaux.
Au centre de ces lieux, est un point d'où la vue
Embrasse du Champsaur la superbe étendue.
On voit au loin le Drac, dans le val enchanté,
Décrire en son long cours comme un orbe argenté.
C'est en cet heureux site, à l'aspect solitaire,
Qu'est assis de Beauvert, l'antique sanctuaire.
Salut, ô doux asile, ô mont béni des cieus,
Vous qui fûtes jadis, si chers à nos aïeux !*

Le mont Aiguille dont il est question est bien sûr l'Aiguille de Laye. On notera le contraste entre le paysage ouvert évoqué en 1898 et les forêts qui couvrent actuellement les versants.

Signalons enfin que l'écrivain Pierre Magnan, décédé en 2012, s'est inspiré du site de Bois Vert dans son dernier roman « *Elégie pour Lavolette* », qui se déroule presque entièrement dans le Champsaur.



Références

- Allemand, F., Notre Dame de Beauvert, 1898, L. Jean, Gap.
- Bocquet, A., Archéologie et peuplement des alpes françaises du nord, 1997, Masson.
- Faure, A., Noms de lieux et noms de famille des Hautes-Alpes, 1998, Espaci occitan, Gap.
- Lyon-Caen, J-F., Anthoine, R. et Somm, C. Diagnostic architectural urbain et paysager de la Commune de la Fare-en-Champsaur, 2009.
- Magnan, P., *Elégie pour Lavolette*, 2012, Folio policier.
- Roman, J., Département des Hautes Alpes, Répertoire archéologique, 1888 (Fac simile, Res Universis, 1991, Paris)
- Sauzade, G., Le mégalithisme dans les Hautes-Alpes dans Archéologie dans les Hautes-Alpes, 1991, Musée départemental de Gap.

VIE DE L'ÉCOLE

Ski de fond

En janvier et février nous sommes allés 6 fois à Bayard pour faire du ski de fond. Nous avons eu la chance de faire deux séances de biathlon avec des carabines laser !



Tennis

On a fait 8 séances de tennis entre le mois de mai et le mois de juin. Deux fois par semaine nous sommes allés au tennis club de Saint-Bonnet pour apprendre à jouer au tennis. Nous avons fait plusieurs petits exercices, des matchs en « montée descendante » et des « tournantes » : on formait deux équipes et dès que l'on avait renvoyé la balle dans le terrain, on devait vite courir de l'autre côté du terrain. Si on ratait la balle ou si on ne la renvoyait pas dans le terrain, on était éliminé. Les deux derniers joueurs faisaient un mini match pour se départager.



Robot Thymio

Nous avons participé au projet Thymio au printemps dernier. Nous avons découvert le fonctionnement du robot Thymio en classe puis nous lui avons fabriqué un circuit dans une maquette d'une ville du futur réalisée en objets recyclés. Au mois de juin, nous sommes allés rencontrer d'autres classes au collège de Saint-Bonnet avec lesquelles nous avons fait plusieurs activités autour de la programmation et assembler nos circuits pour en fabriquer un géant où nous avons fait circuler plusieurs Thymio.



Molines

Fin juin nous sommes allés passer deux jours à Molines en Champsaur. Les plus petits ont fait des promenades et un jeu de piste, les plus grands une course d'orientation et une longue promenade et du Land Art.



Nous avons fait des cabanes et des jeux dans la prairie du centre. En fin d'après-midi le premier jour, nous avons préparé une centaine de toasts rigolos pour préparer l'apéritif du soir ! Nos parents sont arrivés pour le repas du soir avec des salades, le barbecue et les desserts. En mangeant, nous avons vu une femelle chevreuil et ses deux petits dans le champ juste à côté du centre.



Le deuxième jour nous avons assisté à un hélicoptage organisé par l'ONF.



VIE DE L'ÉCOLE

Cuisine

La maman de Mélodie est venue deux fois à l'école. La première fois avant les vacances de la Toussaint dans la classe des petits pour confectionner des tartes aux pommes et la deuxième fois début décembre dans la classe des grands pour fabriquer des bûches en chocolat que nous avons dégustées le lendemain.



Piscine

Nous avons fait 6 séances de piscine les 3 dernières semaines avant les vacances de Toussaint. Le premier jour nous avons fait des exercices pour savoir dans quel groupe nous devons aller. Les confirmés et les moyens ont évolué dans le grand bain, les débutants dans le petit bassin. On a fait du toboggan, du crawl sur le dos à l'aller puis on est revenu sur le ventre. Il fallait passer sous des tapis sans respirer. On a fait la cage à écureuil : on devait ramasser des anneaux posés au fond de la piscine. On a aussi fait du water-polo et un jeu où on récupérait des objets flottants qu'on posait au bord de la piscine. L'équipe qui en ramassait le plus gagnait. La dernière séance nous avons passé des tests et les plus confirmés ont eu le savoir nager.



Les torrents de mon village

Nous sommes en train de travailler avec l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) sur un projet intitulé « *les torrents de mon village* ». Nous allons nous informer sur un des torrents de notre village, écrire un conte sur l'eau, fabriquer une maquette. Notre travail sera édité sur un dépliant comme le projet « *les trésors de mon village* » qu'on a fait il y a deux ans.

RÈGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU DANS LES HAUTES-ALPES

Arrêté préfectoral

L'arrêté préfectoral n° 05-2017-03-14-004 du 14 mars 2017 régleme l'emploi du feu dans le département.

Le **brûlage des déchets verts** (déchets issus de tontes de gazon, des feuilles et aiguilles mortes, des tailles d'arbres et d'arbustes) est **interdit** sur tout le département.

L'emploi du feu demeure **strictement réglementé** dans les bois, forêts, plantations, reboisements, landes, maquis et garrigues, ainsi que dans tous les terrains les entourant situés à moins de 200 mètres, y compris les voies qui les traversent. Sur ces zones, l'emploi du feu est interdit. Seuls les **propriétaires** de terrains (boisés ou non), ou les occupants de ces terrains du chef de leur propriétaire peuvent, sous certaines conditions, procéder à des opérations d'incinération. En particulier des dispositions dérogatoires sont prévues pour :

- les déchets verts issus de débroussaillage obligatoire ;
- les déchets verts forestiers et agricoles ;
- les écobuages.

Pour ces dérogations, l'arrêté fixe 3 périodes :

- la période verte, du 16 septembre au 14 mars : feux autorisés sans formalité préalable ;
- la période à risque limité dite orange, du 15 mars au 15 septembre : feux soumis à déclaration en mairie ;
- la période à risque sévère dite rouge correspond à une période mobile édictée par arrêté préfectoral spécifique en fonction des conditions météorologiques. De fait cette période interrompt les périodes orange et verte définies ci-dessus. Elle interdit tout emploi du feu.

SERVICES PUBLICS

• AGENCE POSTALE

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30

Tél. 04 92 50 09 17

• DÉCHETTERIE

HORAIRES D'HIVER

(Du 01/11 au 31/03) :

Lundi : 8h-12h

Mardi au Vendredi : 8h-12h & 15h-17h

Samedi : 8h-12h & 14h-17h

Tél. 04 92 50 56 37

• ÉCOLE

Tél. 04 92 50 01 16

• GENDARMERIE

(Saint-Bonnet)

Tél. 04 92 50 52 50

• POMPIERS

(Saint-Bonnet)

Tél. 04 92 50 51 44

• SAMU

Composez le 15

• DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CHAMPSAUR-VALGAUDEMAR

(5 rue des Lagerons)

Du lundi au vendredi :

8h-12h/13h30-17h30

Vendredi jusqu'à 16h30

Tél. 04 92 50 00 20

• SERVICE DES PASSEPORTS ET DES CARTES D'IDENTITÉ

(Mairie de Saint-Bonnet)

Du lundi au vendredi

sur rendez-vous

Tél. 04 92 50 00 53

LA GAZETTE DE BOIS VERT

JOURNAL MUNICIPAL



RÈGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU DANS LES HAUTES-ALPES

■ Arrêté préfectoral

Pendant les périodes verte et orange, les mesures suivantes doivent être respectées :

- informer le SDIS (18 ou 112) le matin même avant l'emploi du feu, en précisant la localisation du feu ;
- profiter d'un temps calme ;
- effectuer le brûlage entre le lever du soleil et 15 heures, de préférence le matin ;
- ne pas laisser le feu sans surveillance ;
- disposer de moyens permettant une extinction rapide (tuyau d'arrosage...);
- éteindre totalement le feu avant le départ du chantier et au plus tard à 15 heures.

L'usage du feu est interdit par vent supérieur à 40 km/h. Dans le doute, reporter le brûlage. Compte tenu de la mobilité de la période rouge, toujours se renseigner sur la période en cours, auprès de :

- La mairie de la commune concernée ;
- Le SDIS (tél. 04 92 40 18 00) ;
- La Direction Départementale des Territoires des Hautes-Alpes (tél. 04 92 51 88 19).

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES PRISES PAR LA COMMUNE DE LA FARE

Les branches de moins de 5 cm de diamètre peuvent être déposées à l'emplacement prévu en bordure de la route D477 des Barraques à La Fare, où elles seront broyées. Le dépôt de tout autre type de végétal est interdit. Se renseigner à la déchetterie de Saint-Bonnet.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

MAJERUS Alexandra et ROLLIN Christophe,
le 19 mai 2018

BONHOMME Sébastien et CUPPARI Hélène,
le 4 août 2018

GUEYDAN Alexandra et PRIETO GUZMAN Juan,
le 21 décembre 2018

REYNIER Julie & PARIGGI Hervé,
le 22 octobre 2016

NAISSANCES

ASTIER Baptiste
le 8 mai 2018

PARRIGI Mya
le 11 mai 2018

NESTOLAT Leno
le 18 juillet 2018

CASTELAN Louis
le 20 juillet 2018

QUENOY Noa
le 27 septembre 2018

DÉCÈS

Parmi les 31 personnes décédées dans la commune en 2018, 27 étaient domiciliées à la Résidence Drac Séveraisse et 4 étaient habitants de la commune :

GRIMAUD Joseph,
décédé le 18 janvier 2018

GALLAND Armand,
décédé le 11 août 2018

CHABOT André,
décédé le 25 octobre 2018

AMAR Pierre,
décédé le 21 décembre 2018

La Fare en Champsaur

Mairie

ADRESSE : 5, route de Grenoble - 05500 La Fare-en-Champsaur

PERMANENCE : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. 04 92 50 10 35 • Fax : 04 92 50 57 41

E-mail : la-fare.mairie@orange.fr

Directeur de publication : A. Ivaldy

Rédaction : P. Bertrand, A. Ivaldy, C. Petiteville
et les élèves de sa classe

Photos : P. Bertrand, C. Petiteville

Tirage : 350 exemplaires

Conception & Impression : France Impression à Gap